Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial.....	Pro Form Products Ltd. 604 McGeachie Drive Milton, Ontario L9T3Y5 Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189
Identificateur de produit.....	PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE
Usage recommandé et restrictions d'utilisation	Promoteur d'adhérence.
Famille chimique.....	Mélange.
Classification de NFPA.....	Santé : 2 Feu: 4 Réactivité: 0.
IHM.....	H: 2 F:4 R: 0.
numéro d'urgence 24 heures :.....	Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300. **Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local**.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement.....	DANGER.
Classification de danger.....	Liquides inflammables 2. Irritation oculaire — catégorie 2A. Toxicité pour certains organes cibles — exposition unique — 3. (effets narcotiques). Reproduction 2. Toxicité pour certains organes cibles — expositions répétées — catégorie 2. (Cerveau). (système nerveux central).
Description du danger.....	H225 Liquide et vapeur très inflammables . H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut causer la somnolence ou des vertiges. H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Prévention.....	P201 Se procurer les instructions avant utilisation . P202 Ne pas manipuler ce produit avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité . P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P260 Ne pas respirer les brouillards, les vapeurs ou les aérosols. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un lieu bien aéré. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
Intervention.....	P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin. P308 P313 si exposés ou intéressé, consulter un médecin/conseils. P304 + P340 -EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer . P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON /médecin, en cas de malaise.
Stockage.....	P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef.
Élimination.....	P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux règlementations locales.
Note	Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients. 1-5. % du mélange consiste en ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
Acétone	67-64-1	60-100
Toluène	108-88-3	1-5
Alcool isopropylique	67-63-0	0,1-1,0
<<Les concentrations réelles retenues comme un secret commercial>>	.	

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever immédiatement tout vêtement souillé, rincer la peau avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Ne pas enlever les vêtements s'ils sont respectés à la peau.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victim vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas tenter de faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants, . qu'ils soient aigus ou retardés	Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation. Provoque une irritation des yeux. Les symptômes peuvent inclure des picotements, larmoiement, rougeur, gonflement et vision brouillée. Les vapeurs ont un effet narcotique et peuvent causer des maux de tête, fatigue, vertiges et nausées. Risque d'endommager la fécondité ou l'enfant à naître. Risques avéré d'effets grave pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO2, poudre chimique. Brouillard d'eau. Ne pas utiliser un jet d'eau. L'eau peut être inefficace, mais doit être utilisée pour garder les contenants exposés au feu au frais.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Extrêmement inflammable. Produits de décomposition thermique sont toxiques. Peuvent inclure :. Oxydes de carbone (CO, CO2). Des vapeurs toxiques peuvent être libérés lors de l'exposition à la chaleur ou de flamme nue.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. La vapeur de solvent est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. . Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. L'eau peut être inefficace, mais doit être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.
Fire inhabituel/risques d'explosion.....	Extrêmement inflammable. Vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air. Elles peuvent parcourir de longues distances le long du sol avant d'allumer et de provoquer un retour de flammes à la source de la vapeur. L'acétone est un liquide très inflammable. Il s'enflamme facilement en présence de chaleur, d'une source d'inflammation, telle une flamme nue ou une étincelle (incluant une décharge électrostatique). Les solutions aqueuses d'acétone peuvent aussi s'enflammer. Les vapeurs d'acétone sont plus lourdes que l'air et peuvent parcourir une grande distance vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Aucun prend les mesures impliquant des risques personnels ou sans formation adéquate. Isoler la zone et les garder loin des personnes non autorisées. Ne pas marcher à travers le produit déversé. Porter un équipement de protection recommandé. Bien ventiler. Fenêtres et portes afin de permettre une circulation d'air. Digue zone afin d'éviter la propagation. Peut être nécessaire d'utiliser des chaussettes absorbantes ou déversement oreillers. Arrêter la fuite s'il est sécuritaire de le faire. Prévenir le ruissellement dans les drains, égouts et autres cours d'eau. Utiliser les outils et l'équipement sans étincelles pour ramasser les matières déversées.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Cas de fuite ou de déversement..... Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Éviter tout contact personnel. Évacuer tout le personnel non essentiel. Contenir le déversement. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Absorber avec une substance inerte sèche et mettre dans un contenant approprié des déchets. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux règlementations locales, provinciales et fédérales. Évacuer la zone et rester au vent. S'il est sécuritaire de le faire, personnel formé devrait tenter de cesser ou de réduire les fuites. Déversements importants devraient être contenues et pompés dans la batterie de secours ou autres contenants appropriés. Entièrement résistant à l'acide costumes et un appareil respiratoire autonome doit être porté lors des opérations d'urgence. Les nuages de vapeur formés par réaction du chlorure de thionyle renversé avec l'humidité atmosphérique peuvent être contrôlés par brouillard d'eau ou jet d'eau. Après en vrac de matières est supprimées, de grandes quantités de bicarbonate de soude, chaux ou une combinaison de ces éléments peut servir à faire tremper up et netralize le chlorure de thionyle restants. L'eau devrait jamais être dirigé sur un conteneur pour vrac qui fuit. La solution d'acide produite provoque une activité plus corrosive au conteneur que le chlorure de thionyle et élargira la fuite. Si les conditions le permettent, un personnel bien formé devrait patch ou brancher la fuite afin de réduire le volume du débit de déversement. Fuit le chlorure de thionyle devrait être détourné dans une zone de confinement pour l'enlèvement. Petits déversements peuvent être traitées par absorption avec vermiculite ou autres absorbants non réactifs similaires et réagit ensuite avec de grandes quantités d'alcali sec (bicarbonate de sodium, bicarbonate de soude, carbonate de sodium ou chaux éteinte. Note : hydroxyde de sodium ne devraient être utilisée pour neutraliser le chlorure de thionyle, puisque la réaction est trop violente). Pelle dans un contenant approprié pour l'élimination.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'intégrité du produit. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	ACGIH TLV TWA	STEL	OSHA PEL PEL	STEL	NIOSH REL
Acétone	250 ppm TLV	500 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm
	CA ON AB: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL)				
Toluène	20 ppm	Pas établi	200 ppm	500 ppm 10 minutes	100 ppm / STEL 150 ppm
	CA ON: TWA: 20 ppm				
Alcool isopropylique	200 ppm	400 ppm	400 ppm	500 ppm	400 ppm
	CA ON: 200 ppm (TWA), 400 ppm (STEL)				

Contrôles d'ingénierie appropriés..... Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisé à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.

Équipements de protection individuelle
Respiratoire/type..... La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées. Un respirateur de cartouche de vapeur de particules/vapeur organique purifiant l'air est nécessaire chaque fois que l'inhalation de vapeur au-dessus de la limite d'exposition est possible. Respecter les règlements de l'OSHA pour l'utilisation du respirateur (29 CRF1910.134).

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Yeux/type	Lunettes de protection contre les produits chimiques liquides. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.
Gants/type	Porter un équipement de protection de la peau. La sélection de cet équipement dépend de la nature du travail à effectuer.
Vêtements/type	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type	Bottes de sécurité selon les réglementations locaux.
Autres/type	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou avant d'utiliser des produits du tabac.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Odeur de menthe douce.
Seuil de l'odeur (ppm)	Non disponible.
pH	Aucune donnée.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	Non disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	56°C (133 F).
Point d'éclair (OC), méthode	-15 Coupelle fermée Tag.
Taux d'évaporation	11,6. (acétate de butyle = 1).
Inflammabilité (solides et gaz)	Ne s'applique pas. Liquide inflammable.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	12,8.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.).	2,6.
Pression de vapeur (mm Hg)	184 mm Hg à 20C.
Densité de vapeur (air = 1)	2,0.
Densité relative (gravité spécifique)	0,8.
Livres/USG	6.68.
Solubilité	Soluble.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation (deg C).	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Aucune données.
% volatile par volume	Non disponible.
COV (moins d'eau)	0.35 lb/USG .

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Le produit est stable ; polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Stabilité chimique	Stable à des températures et à des pressions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Ne se produira pas sous pression et température normale.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Une décharge électrostatique peut provoquer l'incendie et l'explosion d'un mélange d'air et de vapeurs d'acétone lorsque la concentration dans l'air se situe à l'intérieur de limites d'explosibilité.
Materails incompatible	Agents oxydants forts. Alcalis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO2). Composés organiques non identifiés. Aucun produit de décomposition dangereux lorsque stockés et manipulés correctement.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg (rat orale)
Toluène	49 g/m3 rat inhalation 400 ppm souris inhalation 24hr	636 mg/kg rat orale 14 100 uL/kg lapin peau
Alcool isopropylique	72600 mg/m3, rat (4 hr)	1870 mg/kg (orale, rat). 4059 mg/kg (dermique, lapin)

Voie d'exposition	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Effets d'une exposition aiguë.....	Cause une irritation des yeux. Peut causer le larmoiement, la rougeur et le gonflement. Risque d'endommager temporairement la cornée. L'inhalation d'une concentration plus élevée peut entraîner unconsiousness et dépression du système nerveux central. L'inhalation de vapeurs ou de brouillards peut provoquer somnolence ou vertiges. Irritant de la peau douce.
Effets d'une exposition chronique.....	Surexposition prolongée peut causer une dépression du système nerveux central des effets narcotiques (maux de tête, étourdissements, perte de conscience). Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau.
Cancérogénicité de la matière.....	Les composants de ce produit ne sont pas répertoriés par le CIRC, le NTP ou réglementés comme cancérogène par l'OSHA.
Effets sur la reproduction.....	L'acétone s'est avéré de provoquer des effets sur la reproduction chez le rat par ingestion et inhalation. Le toluène est foetotoxique chez le rat et la souris à des niveaux toxiques pour la mere. L'exposition prolongée et répétée des animaux gravides (> 1500 ppm) au toluène ont été signalés à entraîner des effets néfastes du développement foetales.
Capacité de sensibilisation de la matière..	Aucun connu.
Toxicité pour certains organes cibles	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . Dommages au système nerveux central. Dommages au cerveau.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement.....	Aucune donnée de produit. Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Éliminer comme un déchet industriel d'une manière acceptable à la pratique de la bonne gestion des déchets et conformément aux règlements locaux, provinciaux ou fédéraux pertinents. Conteneurs vides doivent être manipulés avec soin en raison des résidus de produits.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1133 - ADHÉSIFS, classe 3, groupe d'emballage II. Indice de quantité limitée : 5 L.
Classification du DOT (route).....	UN1133 - ADHÉSIFS - Classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre/0,3 Gallons). Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1133 - ADHÉSIFS, Classe 3 - GE II. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1133 - adhésifs - classe 3 - PG II EmS: F-E S-E. Quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirme que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Un composant de ce produit n'est pas sur la liste extérieure.
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Pas tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III	
Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Toluène. Alcool isopropylique.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Toluène.
Proposition 65 de la Californie.....	*** ! AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris [voir ci-dessous], identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer des malformations congénitales ou autres troubles de l'appareil reproducteur. . (Toluène). Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com.
Numéro de téléphone :.....	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais

PRODUIT: PF 946C PROMOTEUR D'ADHERENCE POUR RUBAN DE GARNITURE

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avertissement:.....	nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l’examen :.....	2022-11-30.
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité	2019-12-17